

Allocution de S.E. M. J. Kohout, Ministre des Affaires étrangères, prononcée lors de la
XLIIe Conférence des Organes Spécialisés dans les Affaires Communautaires des
Parlements de l'Union européenne (COSAC)

Prague, 10 – 12 mai 2009

Excellence,

Mesdames et Messieurs les présidents des commissions des affaires européennes,

Mesdames et Messieurs,

- J'ai le plaisir de prendre la parole à cette assemblée qui vous réunit à Prague tous, auteurs de la politique étrangère européenne au niveau parlementaire. C'est vous, les décideurs des plus importantes questions de politique extérieure.

- Vous savez que la promotion des relations avec les pays d'Europe orientale, y compris le soutien apporté au Partenariat oriental, est une des priorités de la Présidence tchèque. En sa qualité de complément judicieux de la Politique européenne de voisinage, le Partenariat oriental identifiera la situation des différents partenaires en fonction de leurs besoins spécifiques, tout en permettant aux pays tiers de prendre part à des projets concrets. Je suis certain que cette nouvelle initiative renforcera les relations de l'UE avec ses partenaires orientaux et les élèvera à un échelon supérieur.

- Malgré la mise en oeuvre de la Politique européenne de voisinage (la PEV) il manquait à l'UE un modèle cohérent de coopération avec tous les pays partenaires de l'Est (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorus, Géorgie, République de Moldavie, Ukraine). Le Partenariat oriental que nous avons eu l'honneur de mettre sur rail à Prague le 7 mai dernier sous forme d'adoption d'une déclaration commune lors du sommet solennel, suppose incontestablement une politique inclusive et positive et dispose, dans notre optique, d'un potentiel susceptible de remplir le cadre manquant en matière de coopération communautaire extérieure.

- Qu'il me soit permis de rappeler brièvement les activités antérieures ayant conduit à la mise en place du Partenariat oriental. En premier lieu, j'aimerais mentionner la

Présidence allemande qui, en 2007, a pris l'initiative de présenter le concept de la politique orientale renforcée de l'UE. Bien qu'elle ne figure pas parmi les « pères idéologiques » du Partenariat oriental, elle peut se considérer, à juste titre, comme « parrain » de ce dernier.

- Dans une Communication sur le renforcement de la PEV (décembre 2007), la Commission européenne réagit à l'initiative allemande « PEV Plus » permettant ainsi de développer une réflexion sur le futur approfondissement des relations entre l'UE et les pays de la PEV de l'Est, sous forme de nouveaux accords renforcés allant au-delà du cadre existant d'accords de partenariat et de coopération.
- Lors de sa période de présidence des pays du Groupe de Visegrad (*juin 2007 – juin 2008*), la République tchèque a pris l'initiative d'engager des débats sur le thème du renforcement de la dimension orientale de la PEV. La Pologne et la Suède ont donné suite à ces propositions sous le nom du *Partenariat oriental*.
- Les efforts visant à renforcer la dimension orientale des relations extérieures de l'Union européenne sont de longue date et fort légitimes, à nos yeux. Lors de la réunion du Conseil européen de juin 2008, les pays membres de l'Union européenne sont tombés d'accord pour constater l'importance de la dimension orientale de la Politique européenne de voisinage et afin de charger la Commission européenne de présenter un projet esquissant la forme et le contenu du Partenariat oriental.
- Le Partenariat oriental a été examiné notamment pour ce qui est du concept d'une nouvelle politique orientale de l'UE, renforcée et complexe. Je suis ravi que le Conseil européen de mars dernier ait adopté le concept du Partenariat oriental avec un large consensus.
- Notre objectif était de parvenir à un fort accord politique entre tous les pays membres pour que la politique orientale de l'UE puisse se conforter grâce à un large consensus et soutien afin que nos efforts puissent se solder par des actions concrètes. Nous apprécions donc ce soutien et la volonté de mener un débat constructif de la part de tous les pays membres de l'Union européenne et des Etats partenaires, des institutions communautaires, Parlement européen compris, qui ont pris part à la discussion portant sur le visage du Partenariat européen.

- Suite à la résolution du Conseil européen, nous avons préparé, avec nos six Partenaires, un texte de Déclaration dont l'adoption au sommet de Prague a esquissé les contours de la future coopération commune dans le cadre du Partenariat oriental. Les représentants des pays partenaires ont pris une part active aux négociations concernant la Déclaration, et formulé des remarques concrètes et de qualité au sujet du texte. Nous avons pour objectif de trouver, d'un commun effort, un texte embrassant un large éventail des ambitions de nos partenaires, tout en permettant à chacun de participer à l'initiative selon sa propre volonté et ses disponibilités.
 - Dans cette optique, je considère le texte final de la Déclaration de Prague comme équilibré, suffisamment ambitieux et disposé à s'adapter au futur développement de cette initiative. Le sommet de jeudi a été couronné de succès. Il a conféré au Partenariat oriental un poids politique et a élevé cette initiative historique et stratégique à un degré supérieur en matière d'engagement de l'Union européenne à l'égard de ses partenaires de l'Est, hors Russie.
 - Les invitations au sommet, qui s'est tenu au plus haut niveau dans le format EU27 + 6, avaient été adressées aux différents Etats membres et partenaires, alors qu'il a été laissé à la libre disposition de chacun de décider de la manière dont il serait représenté. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et l'Ukraine ont délégué leurs Présidents de la République, le Biélorus son Premier ministre Vladimir Semachko, la Moldavie Andreï Stratan, Vice-Premier ministre et Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne.
- Je suis certain qu'il est dans l'intérêt vital de l'Union européenne et des Partenaires européens de l'Est que les pays partenaires situés à la frontière orientale soient stables, accueillants à l'égard des investissements, qu'ils disposent d'une bonne gouvernance et d'une économie prospère. Il est évident que nos partenaires de l'Est cherchent aussi à renforcer leurs relations avec l'UE.
- La politique de l'UE à leur égard doit être proactive et univoque. Le partenariat oriental recèle un message politique durable, notamment la solidarité de l'Union européenne, et soutient toute réforme démocratique ou en faveur de l'économie de marché, ainsi que la promotion des droits de l'homme. Autant d'éléments confortant

la stabilité, la sécurité et la prospérité de l'UE, des Partenaires et du continent dans son ensemble.

- Le partenariat oriental respectera et définira la situation des différents partenaires ainsi que le niveau de leur engagement dans des projets concrets selon leurs besoins et intérêts spécifiques .

- Dans les relations bilatérales, il propose un approfondissement de la coopération mutuelle dans les domaines des échanges et des énergies, un soutien aux processus de démocratisation et de transformation, une facilitation de la mobilité, une assistance aux contacts entre personnes, institutions et sociétés à tous les niveaux.

- Dans le même temps, le Partenariat oriental apporte un élément nouveau dans le domaine de coopération multilatérale entre l'UE et les six pays concernés, et ce dans bon nombre de secteurs, y compris les énergies et le transport. Nous sommes convaincus qu'une coopération et une part active des pays membres de l'UE, des pays partenaires et, si besoin il y a, aussi d'autres pays tiers dans des projets concrets sera profitable pour tout le monde.

- L'importance de la diplomatie parlementaire dans la promotion de nos relations avec les Pays partenaires Est ne saurait être oubliée. Pour ce qui est du rôle des parlements dans le Partenariat oriental, je salue la résolution de février du Parlement européen relative à la « Révision de l'instrument financier (ENPI) » qui, en quelques points, parle du projet du Partenariat oriental. Parallèlement à l'Assemblée interparlementaire EUROMED déjà existant, le Parlement européen propose de créer une Assemblée parlementaire EURO –NEST (EU-Neighbourhood East Parliamentary Assembly).

- La Déclaration du Partenariat oriental adoptée au sommet de Prague invite « *les parlementaires des Etats de l'Union européenne et des pays partenaires à présenter leurs initiatives à l'égard de la proposition du Parlement européen de créer une Assemblée parlementaire UE voisinage Est (EURO-NEST PA)* ». Cette même idée a été développée aussi par Hans -Gert Pöttering, Président du Parlement européen, dans son allocution prononcée au sommet de Prague.

- Le maintien, l'approfondissement et le renforcement des contacts à tous les niveaux entre les Etats membres de l'Union européenne et les Pays partenaires est au nombre des idées force du Partenariat oriental. Je suis convaincu que la mise en place d'EURO-NEST contribuera à promouvoir la coopération interparlementaire.
- Dans cet ordre d'idées, la gestion de l'engagement du Parlement du Biélorus représentera un défi pour nous tous. Au cours des travaux sur le texte de la déclaration commune, la partie biélorusse nous a fait comprendre qu'elle s'attendait à un traitement sur un pied d'égalité et qu'elle s'engagerait au même degré que les cinq autres pays partenaires.
- Mesdames, Messieurs, la Présidence tchèque a contribué à la définition du concept et à l'ouverture solennelle du Partenariat oriental. Pendant les presque deux mois à venir nous soutiendrons, en notre qualité de Présidence du Conseil européen, un bon démarrage des premières initiatives, notamment dans le domaine de coopération multilatérale, de celle en particulier des plateformes thématiques dont la première réunion est prévue par la Commission européenne pour le mois de juin. Je suis persuadé que nos collègues suédois qui prendront notre succession à la Présidence du Conseil européen, continueront à soutenir le Partenariat oriental avec le même entrain.
- Mesdames, Messieurs, il revient à nous tous de donner un contenu concret à cette ambition commune dans les années à venir. Je souhaite que nous réussissions tous dans ces efforts communs. Je considère la COSAC comme une assemblée efficace, nécessaire qui est devenue une tradition, et je formule mes vœux de succès pour vos débats. Merci de votre attention.